L’ex-chef de file du PS bordelais condamné à deux ans de prison pour abus de faiblesse

01/07/2011 à 20h49

La voyante Nicole Dumont et l’ex-leader du PS local François-Xavier Bordeaux, soupçonnés d’avoir spolié la riche vieille dame, sont reconnus coupables d’abus de faiblesse et condamnés à 2 ans de prison dont un ferme, et à une privation complète de leurs droits civils et civiques pour 5 ans.

(…) Par ailleurs, compte tenu du fait que les prévenus ont déjà effectué de la prison et que ces peines sont aménageables, Nicole Dumont et François Xavier Bordeaux ne retourneront pas en prison.

France 3